

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Russie | Student (Etudiant) sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa"** (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

ATTENTION : MERCI DE RESPECTER TOUTES LES INDICATIONS CI-DESSOUS :
Si un document ou formulaire n'est pas conforme à 100% aux consignes données, la demande de visa sera refusée par les autorités russes.

1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa : SIGNÉ, valide au moins 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention : si besoin renouvelez votre passeport avant de nous le transmettre car l'ambassade refuse tout passeport abîmé (déchirure ou froissement important d'une page, tâche sur la photo du passeport, etc).

1 Copie des pages 2 et 3 du passeport : Correspondant aux pages d'identité du passeport (avec la photo, l'adresse et la signature).

1 Formulaire d'ambassade à remplir en ligne puis à imprimer et signer (avec le tutoriel d'aide disponible en document à télécharger ci-joint) : à remplir en ligne, puis à télécharger, imprimer, dater et signer au stylo à bille noir ou bleu, en cliquant sur le lien suivant : <https://visa.kdmid.ru>. Attention : Merci de remplir le formulaire en ligne en appliquant les indications du TUTORIEL D'AIDE disponible en document à télécharger ci-joint.

1 feuille libre avec écrit votre IDENTIFIANT + MOT DE PASSE de formulaire en ligne : Le mot de passe est celui que vous avez choisi lors du remplissage en ligne du formulaire d'ambassade, au début de la procédure (peut-être différent du mot de passe utilisé pour RapideVisa). **Merci d'écrire ce mot de passe de manière claire et visible EN MAJUSCULE (même si il y a des lettres minuscules), afin qu'on puisse modifier votre formulaire d'ambassade si besoin.**

1 Photo d'identité de bonne qualité :

Devant **OBLIGATOIREMENT** remplir les critères suivants, sous peine de refus de dossier par les autorités russes :

- **Photo aux normes NF, avec fond blanc** : La photo doit être aux normes françaises c'est-à-dire au format 3,5 x 4,5 cm sur papier photo, en couleur et sur **fond blanc**, sans lunette et sans sourire.
 - **Photo récente et nouvelle** : La photo doit dater de moins de 6 mois. De plus la photo doit être différente de celle du passeport (sauf si le passeport date de moins de 6 mois) et différente de celles de vos précédents visas (russes ou d'autres pays). C'est pourquoi nous vous conseillons de faire et nous confier une nouvelle photo, pour éviter tout retard dans l'obtention de votre visa.
 - **Photo sans marge blanche** : Une fois obtenue, la photo doit être découpée aux dimensions du cadre prévu sur le formulaire imprimé (attention à ne pas trop couper) puis collée sur le formulaire (pas de scotch, ni agrafe, ni trombone).
-

1 Attestation d'ASSURANCE séjour en original ou copie, avec tampon et signature visibles :

Mentionnant en français ou en anglais les données suivantes :

- le voyage a lieu en Russie,
- les rapatriements et les frais médicaux sont couverts à hauteur de 11 000 € minimum,
- les NOMS ET PRÉNOMS COMPLETS IDENTIQUES A CEUX DU PASSEPORT,
- le numéro de contrat d'assurance,
- les dates du séjour couvrant celles de l'invitation voucher.

RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par l'Ambassade de Russie, couvrant 100.000 € de frais médicaux. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

Documents selon votre lettre d'invitation :

*** Si vous avez une invitation nominative délivrée par l'établissement (lettre normale) :**

- 1 Copie de l'invitation de l'établissement, qui doit comporter les coordonnées complète de l'établissement, tampon et signature. Les informations de nom(s) et prénom(s) doivent être IDENTIQUES à celles du passeport, notamment tous les prénoms.
- Précision : une lettre normale sans code-barre ne permet pas de souscrire au délai urgent, et permet de séjourner jusqu'à 89 jours maximum en Russie, selon les dates de l'invitation.

OU

*** Si vous avez une d'invitation nominative délivrée par le service d'immigration russe FMS (lettre avec code-barre ou N° Telex) :**

- 1 Copie de l'invitation FMS, avec code-barre, qui doit être adressée au consulat/ambassade russe à Paris. Les informations de nom(s) et prénom(s) doivent être IDENTIQUES à celles du passeport, notamment tous les prénoms.
 - 1 Copie d'un résultat de dépistage VIH négatif en français.
 - Précision : une lettre FMS avec code-barre ou n° Telex permet de souscrire au délai urgent, et permet de séjourner en Russie selon les dates de l'invitation.
-

Suppléments pour les passeports non-français :

- * Pour les passeports suisses et d'UE : 1 certificat de domicile en France en original tamponné par la mairie, OU 1 copie de justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture EDF uniquement).
 - * Pour les passeports de GB et Irlande : 2 Exemplaires du formulaire signé et de la photo collée + 1 certificat de domicile en France en original tamponné par la mairie.
 - * Pour les passeports hors-UE : 2 Exemplaires du formulaire signé et de la photo collée + 1 copie d'un titre de séjour ou d'un visa shengen D valide pendant le séjour (pas de récépissé de demande) + 1 certificat de domicile en France en original tamponné par la mairie.
 - * Pour les passeports français nés en Russie ou ex-URSS : il est possible de demander un visa uniquement si vous n'avez pas la nationalité russe, auquel cas nous demander la déclaration supplémentaire à remplir.
-

ATTENTION POUR LES SEJOURS SUPERIEURS A 90 JOURS : En période de Covid-19, une quarantaine peut être

imposée à l'arrivée en Russie pour les séjours de plus de 3 mois. Vérifiez les informations auprès de votre contact sur place.
